

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FGC du 6 juin 2013 Maison des Associations, rue des Savoises, Genève

Présents: ADAP – N. Cantoreggi
ASED – C. Martinet
ASSAFI – D. Strubin
ASS. SOLIDARITE NICARAGUA - EL SALVADOR - G. Fioretta
ASS. AMIS SUISSES – VILLAGES DOGONS – B. Gross
ASS. SUISSE-CAMEROUN – A. Moynat
ASTM – J. Gendrin, J.-L. Bertrand
ATD QUART-MONDE – M. J. Pino
CARITAS GENEVE – N. Bohr, M. Dubois
CEAS GENEVE – C. Bertone
CETIM – J. Duchatel (CI)
CINEMA DES TROIS MONDES – J.-P. Gontard
COTMEC – M. Olivet (CI)
COTMEP – O. Labarthe
CROIX-ROUGE GENEVOISE – C. Metrailler
CSS – B. Briand (CI)
DECLARATION DE BERNE – J. Reinhard (CI)
E-CHANGER GENEVE – G. Corredor,
ENFANTS DU MONDE – C. Bunzemeier (C + CT)
EFI – E. Merlach (CT), E. Chauvet
EQUITERRE - N. Cantoreggi
FRERES DE NOS FRERES – G. Petitpierre
GENEVE TIERS-MONDE – M. Cavadini, S. Serrero
GRAD – D. Benard, C. Coppel
GRAINE DE BAOBAB GENEVE-BURKINA – M. Rufi
HELVETAS GENEVE – M.-E. Sagon
HORYZON GE – J. Olle
IDH – SUISSE – G. Metral
IHEID – D. Rossier
IRED.ORG – P. Ecuivillon
JARDINS DE COCAGNE – B. Studer
KALLPA GENEVE – C. Rigotti, S. De Rivaz
KOMBIT – C.-L. Zaugg, R. Zaugg
LA FLORIDA – PEROU - F. Ribordy
MADRE TIERRA SUISSE – A. Pary
MAGASINS DU MONDE – M. Rheme
MCI – C. Canun
MEDES SAPCOM – C. Woodtli
MPF – J. Blanchard
PROTIERRADENTRO – J. Cramer
RAFAD – A. Vergeylen (CCF)
SIT – F. Weber
SWISSAID – Genève – S. Dutruel

SOCIETE RELIGIEUSE SUISSE DES AMIS (QUAKERS) – R. Ockwell (C)
TERRE DES HOMMES SUISSE-GENEVE – J.-L. Pittet
TRADITIONS POUR DEMAIN, C. Gradis, D. Lopez
URBAMONDE – S. Lerch (C)
UTOPIE NORD-SUD – P. Bertholet

- C – O. R. Longet, F. Laufer, E. Burnier, J. Rossiaud
- CI – C. Bruttin, D. Gradis
- S - L. Beetschen, M. Berger, A. Berthoud, O. Berthoud, L. Cruz Hefti, R. Horner, A.-M. Lopez-Riat, Y. Marguerat, G. Rod

CI = membre Commission d'information CT = membre Commission technique
C = membre du Conseil S = collaborateur du secrétariat
CCF = membre Commission de contrôle financier des projets

Excusés: DELEGUES DES ASSOCIATIONS SUIVANTES :
ACCED, ACTARES, ALBORADA, ASAH, ASS. SUISSE AMIS HAITI,
ASSOTIC, CAP VERT GE, EDFU, FIAN, FONDATION LE BALAFON,
ESFA, HUMANITEL, OSEO GE, TOURISM FOR HELP, UNITERRE -
COMMISSION INTERNATIONALE
CONSEIL : O. Dianor, S. Ghinet, M. Joly
COMMISSION TECHNIQUE : S. Blat, D. Chevrolet, U. Forero, M. A. Ischi-
Sarr, F. Lieberherr, F.X. Kajyabwami, I. Lanfranconi, F. Lieberherr, E. Noelte, L.
Soler Gomez, J. Urfer
COMMISSION D'INFORMATION : C. Piffaretti, J. Thion, I. Velarde
CCF : D. Depelteau

René Longet, Président, ouvre l'Assemblée Générale et demande si l'ordre du jour convient à l'Assemblée ce qui est le cas.

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 22 novembre 2012

Le PV de notre dernière AG n'amène aucune remarque ou demande de correction de la part de l'assistance.

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 février 2013

Le PV l'AG extraordinaire n'amène aucune remarque ou demande de correction de la part de l'assistance.

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Bref rapport des Commissions techniques et d'information

Pour la CT, C. Bunzemeier, co-présidente, indique qu'entre le 1^{er} juin 2012 et le 31 mai 2013, 37 projets de développement ont été déposés. 2 de ces projets ont été retirés par les AM et 24 ont été traités et fait l'objet d'une recommandation positive au Conseil. 11 dossiers sont

actuellement en cours d'étude. Le nouveau Plan d'action de Terre des Hommes Suisse a été examiné par la CT et accepté par le Conseil. 1 projet Bilan et Etude est actuellement en cours d'examen (plateforme Haïti). La stratégie générale de Genève Tiers-Monde a également été appréciée durant la période. Les rapports annuels sur les Plans d'actions de Terres des Hommes Suisse et Caritas-Genève ont également été examinés. C. Bunzemeier indique encore que lors de l'Assemblée générale de novembre 2011 et dans le cadre des recommandations sur la filière projets, un point concernait le partage des savoirs et la nécessité de traiter ce point en séance plénière de la CT ce qui n'a pas été possible mais, compte tenu du travail qui est en cours sur le sujet, le groupe partage des savoirs fera de nouvelles propositions pour avancer sur ce sujet.

Pour la CI, J. Duchatel, Présidente, indique que depuis l'Assemblée générale de novembre 2012, 7 GPI ont été examinés et fait l'objet de recommandations positives au Conseil. Par ailleurs, durant la même période, 9 petits projets d'information (PPI) ont été déposés ; 6 ont été acceptés, deux sont en cours d'examen et 1 a été retiré. Un travail a été effectué pour définir une nouvelle stratégie d'information et de communication pour la période 2013/2016. Le plan d'action reprend les activités habituelles. De plus l'organisation d'un événement pour les 50 ans de la FGC en 2016 est envisagé. J. Duchatel mentionne également la campagne de récoltes de signatures 0,7% qui est en cours et dont Martyna Olivet parlera plus tard devant cette Assemblée. Pour maintenir la pression sur la campagne 0,7%, La CI entreprendra également, à l'automne, des actions auprès des candidats au Grand Conseil, notamment avec l'envoi d'un questionnaire et d'une plaquette de présentation FGC en lien avec le voyage terrain des élus au Burkina Faso (2012). Le fonctionnement de la plateforme migrations et développement a été formalisée et diverses activités ont été prévues en 2013. Les rencontres informelles « café des AM » ont lieu tous les mois et la prochaine fois sera le 20 juin ; la plateforme migrations et développement sera présentée à cette occasion. J. Duchatel rappelle encore que le prochain Carrefour de la Solidarité sera organisé en 2015 sur le thème « Jeunesse et emploi ». Un nouveau voyage des élus sera également envisagé. Le Président annonce que l'examen de la stratégie d'information est agendé à l'automne par le Conseil.

4. Approbation du rapport d'activités 2012 et du rapport de synthèse 2012

R. Longet introduit ce point en espérant que tout le monde ait lu le rapport d'activités 2012 et le rapport de synthèse 2012. O. Berthoud, secrétaire général, commente brièvement ces documents. Le rapport d'activités est conçu pour être une carte de visite de la FGC avec, notamment, une carte géographique illustrant la localisation des projets acceptés en 2013 ainsi qu'une liste des projets en question. L'éditorial du Président relève les enjeux au niveau politique et celui du secrétaire général, les enjeux au niveau opérationnel. Il est mis en évidence le travail participatif effectué pour l'établissement du programme FGC 2013/2016 qui a servi de base à la négociation de l'accord-cadre avec la DDC pour cette même période. Cette négociation n'a pas été facile mais, grâce notamment à l'implication d'Olivier Labarthe, l'attribution d'un montant additionnel de CHF 200'000/an a pu être obtenue pour la mise en œuvre d'un réel programme de partage des savoirs. Le Président note par ailleurs, en ce qui concerne l'Etat de Genève, que le blocage des montants mis à notre disposition nous met très concrètement dans l'impossibilité de répondre à toutes les attentes des AM en matière de financement de projets et nous empêche d'accepter de nouveaux membres alors même que la loi du 0,7% a été votée il y a plus de 10 ans et que la nouvelle Constitution genevoise ancre la nécessité de la solidarité internationale dans son texte. Finalement le budget 2013 de la solidarité internationale n'a pas subi de coupes mais le projet de loi concernant l'accord-cadre

de la FGC avec l'Etat de Genève est toujours bloqué au niveau de la Commission des Finances. Le Président note néanmoins qu'avec la Ville de Genève et nombre de communes genevoises, les relations sont excellentes.

Le secrétaire général indique que le rapport d'activités a été pensé pour donner, avec un nouveau format, les informations essentielles et plus tous les détails. Le rapport de synthèse est un document interne mais également destiné à nos principaux bailleurs ; il donne plus de détails concrets sur l'organisation et la vie de la FGC. Un 3ème document « rapport de résultats » donne des données chiffrées sur différents aspects (nombre de réunions par exemple), il est à disposition sur la plateforme numérique dans l'espace FGC intranet

Outre l'élaboration du programme 2013-2016, définissant l'orientation générale de la FGC, et la signature de l'accord-cadre 2013-2016 avec la DDC qui ont déjà été évoqués, nous avons également signé un accord-cadre 2012/2015 avec la Ville de Genève. L'accord-cadre avec l'Etat de Genève a également été signé en juillet 2012 et sa ratification devrait finalement être obtenue prochainement. Les ressources de la FGC se sont élevées à 38,6 MO pour la période 2009/2012 et devraient atteindre 44,5 MO pour la période 2013-2016 soit une augmentation de 15 % ce qui est plutôt positif dans le contexte actuel, les budgets de la solidarité internationale des pays de l'OCDE étant globalement orientés à la baisse. Les demandes de fonds pour les projets, annoncées en janvier 2013, excédant cependant nos ressources, (sur-programmation), nous avons du proposer diverses mesures difficiles qui ont été examinées par L'Assemblée générale extraordinaire du 28.2.2013 pour résoudre le problème à court et moyen terme. Par ailleurs la plateforme numérique a été lancée. La mise en œuvre du programme de partage des savoirs a débuté en avril 2013. La campagne pour la pétition sur le respect de la loi du 0,7% est en cours. Il évoque encore un cas de malversation effectuée par un partenaire local d'une AM en indiquant que l'affaire avait été correctement traitée par l'association en question mais que la réaction à l'interne de la FGC avait été tardive en ce qui concerne la mise au courant des bailleurs concernés. Une nouvelle directive pour le traitement de ce genre de problème sera donc établie prochainement et vous en serez informés. En effet, quand ces cas se présentent nous serons jugés plus sur notre réaction que sur le problème lui-même, les AM sont donc invitées à informer rapidement la FGC de ce genre de situation. Finalement il mentionne le changement de Président à fin janvier 2013 qui sera suivi de son propre départ à la retraite à la fin du mois de novembre 2013.

Jocelyne Gendrin-Guinebault (ASTM), s'étonne que son projet en cours au Sénégal ne soit pas mentionné dans le rapport d'activités 2012. Ceci vient du fait que depuis très longtemps, les projets listés dans les rapports d'activités sont uniquement ceux qui ont été acceptés durant l'année et non pas les projets ayant été acceptés précédemment et encore en cours en 2012, le libellé le précise d'ailleurs. Une modification de cette pratique pourrait éventuellement être envisagée pour les prochains rapports d'activités tout comme le fait de procéder à l'édition du document avant son approbation formelle. La proposition est faite que le Conseil examine ces questions et qu'il soumette une proposition à l'Assemblée générale de novembre.

Les rapports d'activités et de synthèse 2012 de la FGC sont acceptés à l'unanimité de l'Assemblée générale moins une opposition.

5. Présentation et adoption des comptes pour l'exercice 2012 – Rapport des vérificateurs des comptes internes – Rapport de l'organe de révision externe

Pour le Secrétariat, M. Berger (secrétaire exécutif), indique que le déficit 2012 de CHF 48'998 (au lieu du montant de CHF 37'320 qui avait été prévu au budget) est clairement expliqué dans le rapport des vérificateurs internes qui va être lu par A. Vergeylen. Ce déficit n'est évidemment pas réjouissant mais il relève qu'il inclut le 50% du montant que la FGC devra verser en 2013 pour la recapitalisation de son fonds de pension auprès de la CIA (CHF 125'000), donnée qui était totalement imprévisible au moment de l'établissement du budget 2012 et qui permet de relativiser ce résultat final. Il note également une importante diminution du total du bilan ; en effet, des avances de fonds pour versements aux projets en 2012 ont été effectuées à fin 2011 (en particulier par la DDC), et la même chose ne s'est pas produite à fin 2012 puisque les durées des contrats-cadres DDC et Etat de Genève se terminaient au 31.12.2012.

Alain Vergeylen, contrôleur interne, procède à la lecture d'une partie du rapport qu'il a rédigé avec Daniel Depelteau, l'autre contrôleur interne, et qui a été adressé à toutes les associations membres. Il précise en particulier. « Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de la FGC arrêtés au 31.12.2012. Nous avons constaté que les comptes qui nous ont été présentés étaient conformes aux livres régulièrement tenus, aussi bien pour les coûts de fonctionnement que pour les divers fonds gérés par la FGC. Nous nous sommes assurés du bien-fondé du Bilan et du Compte de Pertes et Profits par sondages. Nous avons aussi vérifié par sondage que les dépenses étaient justifiées par des pièces comptables formelles. En outre nous n'avons constaté aucun versement ou dépense non conforme soit à la gestion courante de la fédération, soit à des décisions ad hoc des organes compétents. Enfin nous avons établi que la situation de la FGC était saine et qu'elle était en mesure de faire face à toutes ses obligations courantes. Le Compte de Résultat de l'année 2012 fait apparaître un excédent de dépenses de fonctionnement de CHF 48'998 ».

Le rapport du contrôleur externe, ACF FIDUCIAIRE S.A., a été adressé à toutes les AM et la lecture des deux pages complètes n'est pas effectuée. De formulation parfaitement usuelle, le rapport se termine par la formule habituelle « Opinion d'audit : Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse aux statuts et à la règle 21 Swiss GAAP RPC »

Les comptes 2012 de la FGC et les rapports de vérification des comptes sont approuvés à l'unanimité de l'Assemblée générale.

6. Approbation des modifications statutaires

S'agissant des modifications statutaires proposées, R. Longet indique qu'elles concernent une modification de la composition du Conseil (article 13) dont le nombre pourrait être porté à un maximum de 13 membres contre 11 actuellement (art. 13 a) et, parallèlement de l'ajustement du quorum à cette nouvelle situation (art. 13 c).

A l'occasion du passage de témoin de la Présidence, O. Labarthe est resté membre du Conseil durant le 1^{er} semestre 2012 et le nombre des membres du Conseil s'est ainsi établi provisoirement à 12 durant cette période et cela a bien fonctionné. Un nombre impair de membres du Conseil étant éventuellement souhaitable, c'est la raison qui nous amène à

proposer le maximum de 13 membres. Pour le quorum la proposition est de passer à 6 membres au lieu de 5. Une proposition d'augmenter le quorum à 7 est discutée puis retirée au profit d'un texte stipulant « Pour délibérer valablement, le Conseil doit réunir la majorité de ses membres élus ». Cet amendement de l'article 13 c) des statuts est plébiscité par 34 voix et avec 2 abstentions.

Au vote final les modifications des articles 13a) et 13c), amendé, sont adoptées à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

7. Elections partielles

Pour le **Conseil**, 2 candidatures sont proposées pour remplacer Olivier Labarthe et Florence Laufer ; Il s'agit de Mesdames Catherine Bertone et Jacqueline Cramer.

Les deux candidates se présentent brièvement.

Catherine Bertone est ingénieur agronome, actuellement cheffe de projet et consultante auprès d'Acade bureau d'ingénieurs agronomes actifs depuis 20 ans sur le plan international, dans le domaine de la coopération au développement et en parallèle bénévole auprès de l'AM CEAS-Genève dont elle est présidente.

Jacqueline Cramer, assistante sociale de formation, elle s'intéresse de longue date aux problématiques Nord-Sud, notamment avec E-Changer mais surtout avec l'AM Protierradentro qu'elle préside. Elle est actuellement conseillère auprès de la Ville de Genève (Département de la cohésion sociale et de la solidarité).

J. Reinhard pose la question d'un éventuel conflit d'intérêt avec la fonction de Mme Cramer à la Ville de Genève, rappelant un regrettable précédent. Mme Cramer indique que ce conflit n'existera pas car son mandat à la Ville se termine à la fin de l'été

Catherine Bertone est élue à l'unanimité moins une abstention
Jacqueline Cramer est élue à l'unanimité

Le Président se réjouit de cette élection et informe les 2 nouvelles membres du Conseil que la prochaine séance est fixée au 25.6.2013.

Pour la **Commission Technique**

2 candidatures sont proposées en remplacement de Ximena Puentes et Myléne Peppi, il s'agit de MM. Amadou Diop et Erasmo Rodriguez.

Amadou Diop, se présente brièvement, Mauritanien, chercheur à l'IHEID, spécialiste des questions de micro-finance. En tant que consultant il a effectué des missions au Sénégal, Mali, Niger et Egypte notamment et il souhaite rejoindre les instances de la FGC afin de rester en contact avec le terrain.

Amadou Diop est élu à l'unanimité.

Erasmus Rodriguez est absent ce soir, il est rappelé qu'il a déjà été membre de la Commission Technique entre 1989 et 1992. Un membre de l'assemblée regrette cette absence car il aurait aimé entendre l'intéressé sur ses fonctions actuelles en tant qu'analyste des marchés des énergies. Compte tenu de cette absence, C. Bunzemeier, co-présidente de la CT propose de reporter cette élection à la prochaine AG.

8. Elections statutaires

Selon les statuts (art. 20) l'organe de révision indépendant ne peut pas dépasser un mandat de 5 années consécutives, durée que ACF Fiduciaire S.A, expert réviseur agréé, a désormais atteinte. Un appel d'offres a été lancé mais une seule réponse nous est parvenue à ce stade. Nous reportons donc l'élection en question à l'AG de novembre et appelons l'assemblée à nous proposer éventuellement des noms.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Pour les vérificateurs des comptes interne, c'est la même chose (art. 19 des statuts) et donc A. Vergeylen a également atteint la limite de 5 ans. Une candidature a été annoncée pour le remplacer mais n'a pas pu être formalisée pour cette AG. L'élection du 2^{ème} auditeur interne est donc reportée à l'AG de novembre. Il faut donc, ce soir, renouveler uniquement Daniel Depelteau à la fonction de contrôleur interne des comptes et à la Commission de contrôle financier des projets. A noter que le report à novembre n'a pas d'incidence puisqu'ils n'entreront réellement en fonction que pour l'examen des comptes 2013, au début 2014.

Cette proposition de report et la réélection de Daniel Depelteau sont acceptées à l'unanimité.

9. Adhésion Solidar en remplacement de l'OSEO

R. Longet indique que le cas est en cours et doit encore être formalisé. O. Berthoud rappelle que les nouvelles demandes d'admission à la FGC sont actuellement gelées ; dans ce cas il s'agit de régulariser la situation de l'OSEO, membre de longue date de la FGC, qui a décidé de séparer ses activités en Suisse (par OSEO) et au Sud (SOLIDAR). Il s'agit donc de prendre en compte cette modification mais des documents formels (nouveaux statuts notamment) doivent encore être déposés.

10. Présentation des nouvelles limites de financement – projet pour 2015

Faisant suite à la douloureuse situation à laquelle la FGC et ses AM ont du faire face en début d'année 2013, suite au constat que les annonces de projets pour 2013 dépassaient de beaucoup la capacité financière de la FGC et ce malgré l'augmentation des ressources, O. Berthoud présente un certain nombre de scénarios afin d'éviter, à l'avenir, ce genre de situation. Les scénarios doivent être étudiés par les AM afin qu'une décision puisse être prise lors de la prochaine Assemblée générale de novembre 2013, l'entrée en vigueur des limites de financement des projets et quota étant prévues en 2015, aucune décision ne doit être prise ce soir. Le secrétaire général rappelle quelques règles actuellement en vigueur selon les statuts : Chaque Association membre peut recevoir le versement de la contribution correspondant au budget annuel d'au moins un projet; un quota maximum par année et par AM est fixé par le Conseil (1Mo cette année) ; Un montant maximum annuel alloué à chaque projet est fixé actuellement à CHF 200'000 ;) Le montant maximum annuel alloué aux AM travaillant avec

un seul partenaire est fixé à CHF 400'000 ; Le montant maximum annuel alloué aux associations membres dont le Siège principal est à Genève et qui sont au bénéfice d'une contribution programme de la DDC, est fixé au maximum à la moitié du quota (= CHF 500'000 en 2013) et au tiers du quota pour les AM n'ayant par leur Siège à Genève.

Le secrétaire général commente les 2 tableaux chiffrés qui ont été adressés et qui illustrent la diversité des situations des AM de la FGC avec 9 grandes AM requérant 46% du total, le reste se répartissant sur les autres.

Pour remédier à la situation, 4 mesures ont été imaginées à ce stade :

- 1) Réduction des quotas
- 2) Introduction de l'obligation d'un minimum de 10% de fonds propres pour tous les projets.
- 3) Réduction du montant maximum par projet de CHF 200'000 à CHF 150'000
- 4) Introduction d'une planification des besoins de financement 18 mois à l'avance et ajustements des quotas en fonction des demandes (= avant le montage des projets avec les partenaires).

Les AM sont invitées à formuler d'autres options possibles d'ici au 1.9.2013, ensuite une enquête auprès des AM sera réalisée en septembre. Sur cette base, le Conseil fera une proposition à l'Assemblée générale de novembre.

C. Rigotti (Kallpa-Genève) demande pourquoi on en est arrivé là alors que lors d'une précédente Assemblée générale on faisait encore un appel à déposer de nouveaux projets ? O. Berthoud indique en effet que la situation a malheureusement rapidement changé ; à fin 2010 et fin 2011 d'importants soldes restaient disponibles pour les projets sur les fonds alloués et comme les contrats-cadres, de 4 ans, avec la DDC et l'Etat de Genève se terminaient au 31.12.2012, nous risquions de devoir restituer une partie des fonds alloués. En 2012, l'appel a été plus qu'entendu et nous avons terminé l'année avec uniquement un solde non attribué de CHF 6'070 (versement d'un solde budgétaire d'une commune). Pour 2013, les AM devaient déposer l'estimation de leurs besoins pour les projets au 10.1.2013 et à l'analyse de ces annonces, il est apparu qu'elles dépassaient, comme déjà dit précédemment, de beaucoup les ressources auxquelles nous pouvons nous attendre pour les projets. Il indique qu'une planification 2 ans à l'avance comporte aussi le risque de biaiser les propositions des AM. Pour répondre à Gilles Petitpierre (Frères de nos Frères) il confirme que les options proposées sont éventuellement cumulables. J. Gendrin-Guinebaut (ASTM) demande si la valorisation du bénévolat comme fonds propres pourrait être envisagée ? Chantal Woodtli (Medes Sapcom) souhaite également valoriser le travail effectué, au Mali, par Médecins de l'Espoir ? Bien que délicates à appliquer, ces options pourraient être étudiées. Brigitte Studer (Jardins de Cocagne) s'inquiète d'une éventuelle rivalité entre les associations mise en concurrence pour la recherche des fonds propres privés.

Le Président clos ce point en indiquant que si nous n'arrivons pas à faire augmenter la part de l'Etat de Genève pour la solidarité internationale, le problème risque fort de perdurer. La possibilité de mutualisation de la recherche de fonds privé n'est pas exclue. Comme annoncé précédemment, nous attendons donc vos commentaires et propositions sur ce sujet.

11. Activités de partage des savoirs

Alain Berthoud, mandaté pour mettre en œuvre le Programme de partage des savoirs, depuis avril 2013, fait le point de la situation.

Il rappelle que la démarche est une des priorités du Programme 2013/2016 de la FGC, le but étant de dynamiser l'information et le partage d'expériences entre les AM et dans le FEDERESO en incitant les AM et les instances de la FGC à croiser leurs regards entre eux et avec d'autres acteurs.

La consultation qui a été faite démontre qu'une large majorité des AM a exprimé une forte demande dans ce domaine et la volonté de mettre en place plus de partages d'expériences pour une meilleure capitalisation des savoirs. Les moyens financiers importants (CHF 200'000 par an pour 4 ans) mis à disposition par la DDC démontrent l'intérêt mais aussi les attentes des bailleurs sur ce sujet.

Depuis début avril, il a examiné ce qui se fait déjà en matière de synergies entre AM et dans les plateformes existantes. Il a néanmoins constaté que la masse d'expériences accumulées doit être valorisée car il y a, somme tout, peu de mises en commun. Des synergies thématiques ou/et géographiques doivent pouvoir être développées pour améliorer l'efficacité tout en réussissant à éviter la paperasse.

Pour revenir à la consultation des AM, 85% des associations membres actives, avec des projets de coopération au développement au Sud, ont transmis un avis favorable sur les propositions envisagées ; quelques réticences avec des remarques pertinentes ont également été exprimées par certaines AM sur ce qui nous permet de mieux définir les orientations. Pour beaucoup, l'obstacle majeur est bien évidemment le manque de temps et de moyens mais, au final, un bénéfice devrait être trouvé. Une quarantaine d'AM se sont en tout cas déclarées prêtes à avancer sur ce sujet. Un groupe de travail sur le partage des savoirs, inter-instances, a été constitué et préparera un plan d'action qui vous sera soumis à la prochaine Assemblée générale. La FGC cherche à soutenir les dynamiques des AM en matière de partages des savoirs et à obtenir la multiplication des échanges et des visites croisées par les AM.

12. Informations sur la plateforme FGC-FEDERESO

Le secrétaire général, présente à l'écran, la plateforme numérique du FEDERESO en général (7 fédérations latines) et de la FGC en particulier.

Les **événements** soumis par la FGC et par les Associations membres apparaissent, directement et chronologiquement selon les dates d'événements annoncées (depuis là, possibilité également d'accéder au Programme Artlink répertoriant la programmation culturelle de Suisse Romande sur les spectacles ayant un lien avec les cultures du monde). Sous **Actualités** figurent des informations générales de la FGC et de ses AM. A gauche de l'écran, en grisé, des fils « RSS » a été créé avec Alliance-Sud, la Déclaration de Berne, Info Sud, IPS Interpress service, les pages Solidarité du Courrier, OXFAM International et Social Watch et leurs derniers communiqués sont donc automatiquement accessibles depuis notre site. Le système permet donc à toutes les AM de placer directement sur le site toutes les informations qu'elles veulent partager. Dès lors le « Quoi de Neuf » disparaît. Actuellement

2/3 de nos Associations membres sont déjà enregistrées et actives sur la plateforme et peuvent donc directement créer leurs « événements » et leurs « actualités ». Les autres sont invitées à nous contacter rapidement pour être incluses à leur tour et accéder aux communications de l'intranet de la FGC.

La plateforme permet également de constituer des groupes privés (avec accès strictement limité aux seules personnes membres du groupe défini), par exemple le Conseil qui reçoit depuis peu toutes les convocations et tous les documents à examiner par voie électronique et uniquement à travers la plateforme numérique.

Le moteur de recherche permet d'obtenir nombre de renseignements facilement. Les principaux documents de référence sont également accessibles sur la plateforme.

A l'automne le questionnaire pour les nouveaux projets va être intégré et permettre d'être travaillé et commenté par plusieurs personnes ce qui devrait faciliter un traitement plus rapide des questions entre l'AM, le secrétariat et la CT et d'éviter de copier, recopier les documents de multiples fois avant d'arriver à une version finale.

13. Etat des lieux sur la Campagne 0,7%

Martyna Olivet, chargée de mission pour la campagne 0,7% note un degré de mobilisation assez inégal des différentes AM de la FGC sur la campagne de récoltes de signatures pour la pétition demandant l'application de la loi sur le 0,7% sur le budget du canton de Genève. Le Président, René Longet, relève que l'argent que nous devrions avoir n'est pas à notre disposition malgré la loi votée il y a plus de 10 ans et que l'on voit bien les conséquences que cela a, sur nous en général mais sur les AM en particulier, avec les mesures que nous avons du prendre en février pour manque de financement et donc de l'absolue nécessité de se mobiliser pour obtenir plus de fonds.

M. Olivet indique que la campagne a été lancée le 29.4 avec informations aux AM, mise en ligne électronique de la pétition (sur le site change.org), utilisation de Facebook (plus de 4000 visites), des articles sont parus dans la Tribune de Genève et le Courrier sur ce sujet. Des liens électroniques ont de plus été activés depuis la plateforme FEDERESO et aussi depuis les sites de certaines AM.

Une vingtaine de soutiens d'ONG extérieures a été obtenue (une moitié dans le domaine des droits humains) mais on a également enregistré un certain nombre de refus (difficultés à obtenir rapidement un soutien de leur Comité, refus d'implications politiques, crainte de se mettre à dos l'Etat, etc.)

Actuellement nous avons déjà obtenus 2350 signatures sur le site change.org et 2760 signatures papier obtenues à l'occasion de diverses manifestations (1^{er} Mai, Salon du Livre, Avanchets en fête, etc.) ou reçues par la poste. Plusieurs AM ont, déjà ou vont le faire tout prochainement, encarté la pétition dans un envoi à leurs membres. Le nombre de signatures obtenu à ce stade en un mois est satisfaisant mais M. Olivet lance un vibrant appel à la mobilisation de tous car nous devons encore en obtenir plus de 4'000 et nous avons 6 dates événementielles en juin durant lesquelles nous collecterons des signatures (Fête de la Musique notamment) ce qui sera possible si 65 personnes se mobilisent deux heures pour cette action. Elle relève que, malgré une relative ignorance du sujet par la majorité des personnes

contactées, nous sommes généralement bien accueillis dans la rue. Un gros effort est demandé à tous et il en va de notre crédibilité.

La récolte des signatures est prévue jusqu'à fin juillet. J. Rossiaud demande s'il ne serait pas possible d'étendre la période. R. Longet répond que nous devons pouvoir démontrer que nous avons atteint un nombre conséquent de signatures dans une courte période ce pourquoi nous tenons à la date de fin juillet, ensuite ce sera une étape de consolidation.

14. Divers

A) Carrefour de la solidarité 2015 sur le thème « Jeunesse et emploi » ; Y. Marguerat informe l'AG qu'un groupe de travail doit être constitué rapidement avec ceux qui sont intéressés sur la thématique. Les intéressés sont priés de contacter Y. Marguerat ou M. Olivet.

B) Mme C. Coppel présente le dernier livre du GRAD « Rien de tel qu'une bonne crise ! », en vente à la sortie, et écrit par 4 femmes (V. Bouloudani, C. Coppel, G. Joly et R. Lecomte) et traitant des crises écologique, alimentaire, financière et de la démocratie.

C) Sophie De Rivaz, avec sa casquette du groupe Poléthique, annonce la création d'un groupe de personnes désirant réfléchir à la question « Que fait mon fonds de pension avec mon argent ? ». Elle cite quelques exemples problématiques, notamment Greenpeace, très active dans la dénonciation de l'entreprise pétrolière Shell pour les considérables dégâts écologiques causés par l'extraction pétrolière au Nigéria, qui s'est rendue compte que son fonds de pension investissait des fonds dans cette société ! Elle appelle donc les personnes intéressées à la contacter.

II. Partie festive

Le Président, René Longet, remercie tour à tour, Olivier Labarthe (Président de la FGC jusqu'à fin janvier 2013), Olivier Berthoud (secrétaire général qui quittera ses fonctions le 30.11.2013) et Florence Laufer (membre du Conseil jusqu'à fin mai 2013), pour leurs engagements très forts et très appréciés en faveur de la coopération au développement en général et de la Fédération Genevoise de coopération en particulier. Chacun des concernés prend brièvement la parole pour dire le plaisir qu'ils ont eu, malgré orages et difficultés, à collaborer avec les AM, les instances et le Secrétariat, dans un esprit de grande ouverture et pour une grande cause commune.

Finalement, Yanik Marguerat, à l'aide de photos « extorquées » aux familles des intéressés, des archives de la FGC ou trouvées sur Facebook, évoque avec humour quelques faits « saillants » de la carrière des partants.

L'AG est suivie d'un buffet